

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA
REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA PREVOYANCE SOCIALE
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

6/1548:

85/41 du 7/01/85
INTERIEUR
DECRET N° / .D. PP. DFP. 311.

Portant intégration et nomination de Monsieur
BOUANGOUYA Daniel dans les cadres de la ca-
tégorie A hiérarchie I des Services Adminis-
tratifs et Financiers -SAF- (Administration
Générale).

LE PREMIER MINISTRE,

D.G.D.

(/u la Constitution du 1^{er} juillet 1979;
(/u l'Ordonnance n° 12/84 du 22.01.84 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution du 8.07.1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fon-
ctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/MEU du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/426 du 28.12.1962 fixant le statut des ca-
dres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers (SAF);
(/u le décret n° 62/130/EF du 2.5.1962 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/EF du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/EF du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant sta-
tut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/EF du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 63/81/PP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires; notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le décret n° 67/50/PP-BE du 24.2.1967 réglementant la pri-
se d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-
ments;
(/u le décret n° 74/570 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/197/EF du 5.7.62 fixant les échelonne-
ments indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 83/15 du 8.2.1984 portant nomination du Pre-
mier Ministre,
(/u le décret n° 83/258 du 13.2.1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 84/260 du 20.08.1984 portant organi-
sation des intérieurs des Ministres du Gouvernement;

D.G.F.

(/u la lettre n° 840/MBN-DGEOC-DOB du 16.3.1984 du Directeur de
l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature con-
stitué par l'intéressé;
(/u l'Attestation de Fin d'Etudes n° 686/MBN-DGEOC-DOB du
02.1984;

DECRETE:

.../...

45

ARTICLE 1er.-En application des dispositions du décret n°62/426 du 29.12.1962 susvisé Monsieur NGOUNGUEYA Daniel, né le 17.12.1954 à Itanga, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Administration des Collectivités Locales, obtenu à l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille (FRANCE), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers-SAF-(ADMINISTRATION GENERALE) et nommé au grade Administrateur des SAF Stagiaire, indice 710.

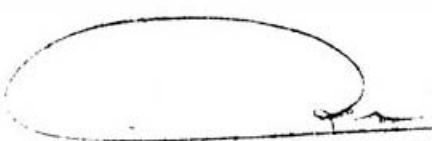
ARTICLE 2.-L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Administration du Territoire et du Pouvoir Populaire.

ARTICLE 3.-Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, ~~publié~~ au JORPC et communiqué partout où besoin sera./..

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 7 Janvier 1985

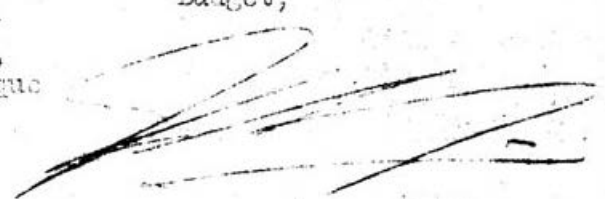
Le Ministre de l'Administration
du Territoire et du Pouvoir
Populaire,

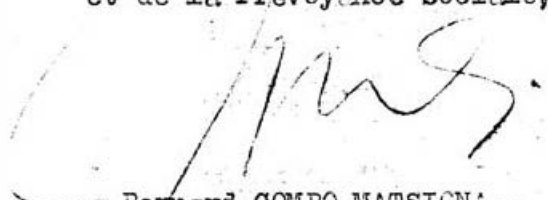

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du
Budget,


Raymond Damase NGOLLE.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,


Itini Ossétoumba LEKOUNDZOU.-


Bernard COMBO MATSICHA.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....1
DGTFP.DFP....2
DFP.EST.....2
D.G.B.....2
D.C.F.....1
E.A.T.P.F....1
INTERESSE....1
DOSSIER.....3
SGCM/SC.....2

